



Compte rendu sommaire séance du conseil communautaire du 27 novembre 2018

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouy-le-Potier : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON

Ménéstreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD à M. Stéphane CHOUIN, Mme Stéphanie HARS à M. Christophe BONNET, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Eric LEMBO, M. Bernard GILBERT à Mme Stéphanie CHARRON, Mme Manuela CHARTIER à M. Jean-Frédéric OUVRY

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire du 25 septembre 2018.

1 – ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Dissolution du Pays Sologne Val Sud

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER la dissolution du Pays Sologne Val Sud et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à accomplir toute formalité relative à l'exécution de la présente délibération.

1.2 Convention pour le recrutement d'un chef de projet Sologne

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le président, ou son représentant, à signer la convention relative au recrutement d'un Chef de projet dans le cadre de la « Marque Sologne ».

En effet, notre Communauté de communes souhaite participer activement à la promotion de son territoire en s'associant à ce projet structurant. Cela répond à un objectif de développement du secteur du tourisme. Le produit de la taxe de séjour, applicable au 1^{er} janvier 2019, pourra ainsi être en partie affecté au développement de la marque Sologne.

La convention de recrutement d'un coordinateur de la marque est conclue pour une durée de 3 ans.

1.3 Modification des représentants auprès du SMICTOM de Sologne

Après avoir pris connaissance des candidatures de Monsieur Christophe Bonnet et de Monsieur Jean-Frédéric Ouvry, le Conseil Communautaire a procédé au vote à bulletins secrets.

Le dépouillement a donné les résultats ci-après :

1^{er} tour de scrutin :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 27

Bulletins blancs : 1

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

NOMS	Voix
Monsieur Christophe Bonnet	19
Monsieur Jean-Frédéric Ouvry	7

Monsieur Christophe Bonnet (La Ferté Saint-Aubin) a été désigné en remplacement de Madame Véronique Dalleau (La Ferté St-Aubin), représentant suppléant auprès du SMICTOM de Sologne.

1.4 Protection des données – avenant à la convention d’adhésion au GIP RECIA

Vote favorable à l’unanimité pour APPROUVER l’adhésion à la prestation « Délégué à la Protection des Données (DPD) mutualisé » fournie par le GIP RECIA auprès des membres adhérents, selon les conditions fixées par l’avenant et AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l’avenant à la convention e-administration relative à la prestation susvisée, qui prend effet à compter du 1^{er} décembre 2018.

2 – AFFAIRES SOCIALES

2.1 Avenant n°1 à la convention de coopération entre la CCPS, le CILS et POLE EMPLOI

Vote favorable à l’unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l’avenant n°1 à la convention de coopération locale entre la CCPS, le CILS, et l’agence POLE EMPLOI ORLEANS SUD.

3 - RESSOURCES HUMAINES

3.1 – Protection sociale complémentaire : Mandat au Centre de Gestion

Vote favorable à l’unanimité pour :

- DECIDER de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation au titre du risque santé et du risque prévoyance que le Centre de Gestion du Loiret va engager conformément à l’article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, pour la période 2020 – 2025,
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout acte afférent.
- PRENDRE ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu’il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le Centre de Gestion.

4 – FINANCES – MARCHES PUBLICS

4.1 Participation à Octobre rose

Vote favorable à l’unanimité pour AUTORISER la cession gratuite de 20 entrées à l’espace Balnéo et ATTRIBUER une subvention de 1 200 € à l’association des Vitrines Fertésiennes.

4.2 Attribution du marché n°CC18001 relatif à la gestion des aires d’accueil des gens du voyage

Vote favorable à l’unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché relatif à la gestion des aires d’accueil des gens du voyage avec la société VAGO pour un montant annuel de 21 642,34 € H.T. soit 25 970,80 € T.T.C pour l’aire de Lamotte, et un montant annuel 64 927,01 € H.T soit 77 912,41 € T.T.C pour l’aire de La Ferté St-Aubin. Le marché est conclu pour une durée de 4 ans.

4.3 Attribution marché de portage de repas

Vote favorable à l’unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché de portage de repas avec la société ANSAMBLE et tous les actes s’y rapportant sur la base des prix indiqués au bordereau des prix unitaires. Le marché est conclu pour une durée de 2 ans renouvelable 2 fois 12 mois.

ENTREPRISE	PRIX D’UN REPAS HT Tranche Ferme	PRIX D’UNE SOUPE HT Tranche optionnelle
ANSAMBLE	7,78 €	0,50 €

4.4 - Avenant n°2 au groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi juridique du SCoT

Vote favorable à l'unanimité pour :

- ACTER le départ du Pays Sologne Val Sud et autoriser la Communauté de Communes des Portes de Sologne à intégrer le groupement de commandes lié à « l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le suivi juridique des 3 SCoT.
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 à la convention de groupement de commandes relatif à « l'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le suivi juridique des 3 SCoT » et tous les actes s'y rapportant.

4.5 Résiliation lot n°3 Métallerie – serrurerie – Opération de travaux d'extension des locaux techniques du complexe aquatique

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant :

- à signer l'ensemble des documents portant résiliation partielle du lot n°03 Métallerie – serrurerie
- à lancer et signer tout nouveau marché relatif à la reprise et l'achèvement des prestations non réalisées

4.6 Demande de subvention auprès de la Région dans le cadre de la réalisation d'un schéma de développement économique

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à :

- solliciter une subvention auprès de la Région au titre du CRST,
- déposer le dossier de demande de subvention,
- signer toutes les pièces qui s'y rattachent.

5 – DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

5.1 ZA de Ménestreau – cession d'un ensemble foncier à Monsieur David Baetens, SCI FAMA

Vote favorable à l'unanimité pour :

- CEDER à David Baetens, représentant de la SCI FAMA, un ensemble foncier d'environ 1 771 m², cadastré AH 38 et AH 39, commune de Ménestreau-en-Villette, au prix de 12 397 € HT.
- AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte à intervenir.
- AUTORISER le représentant de l'entreprise Mécanickel, ou de la SCI FAMA, à déposer un permis sur bien d'autrui et donc à effectuer les démarches administratives concernant la construction sur ces parcelles ainsi qu'à réaliser les études préliminaires nécessaires à l'élaboration du permis de construire.
- CONFIER la rédaction de l'acte à l'étude notariale de la Communauté de Communes, les frais étant supportés par l'acquéreur.

6 – SOCIAL

6.1 – Signature d'une convention relative à la mise en œuvre d'un Contrat Local de Santé

Vote favorable à l'unanimité pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'avenant à la Convention relative à la mise en place du Contrat Local de Santé.

7 - ENVIRONNEMENT

7.1 Délégation des compétences hors GEMAPI AU SEBB

Vote favorable à l'unanimité pour DELEGUER la compétence facultative « Milieux aquatiques (hors GEMAPI) » au SEBB, telle qu'elle figure dans les statuts de la CCPS, à savoir :

- Etudes et actions contribuant à limiter le risque inondation (PAPI, SLGRI...)
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- Lutte contre la pollution : évaluation, lutte et prévention des impacts cumulés des pollutions

7.2 Modification du périmètre du SMICTOM de Sologne

Vote favorable à l'unanimité pour APPROUVER l'extension du périmètre de la Sologne des Etangs au sein du SMICTOM de Sologne pour la Commune de Marcilly-en-Gault à compter du 1^{er} janvier 2019.

8 – LE CUBE

8.1 Convention d'utilisation du CUBE pour l'encadrement de séances de préparation à l'accouchement

26 voix pour et 1 abstention (Mme Elysa Catoire) pour AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention d'utilisation établie entre la Communauté de Communes des Portes de Sologne et Madame WEISLINGER sage-femme, pour des séances de préparation à l'accouchement.

DECISIONS COMMUNAUTAIRES
PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 5211-10 du CGCT

N°15/2018 : Approbation et signature du marché CC18001 relatif à la fourniture et l'acheminement d'électricité et services associés aux points de livraison des adhérents du GIP Approllys Centr'achats – lot n°2 : points de livraison C2-C3-C4 ayant des puissances souscrites supérieures ou égales à 36KVA.

N°16/2018 : Approbation et signature du marché CC18002 relatif à la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et services associés – lots n°1 et 2 aux points de livraison des adhérents du GIP Approllys Centr'achats.

N°17/2018 : Approbation et signature du marché CC2018003 relatif à la fourniture de bureau, enveloppes, agenda, papier pour reprographie au détail, consommable informatique et de sauvegarde passé via la centrale d'achats Approllys - Centr'achats – marché subséquent à l'accord cadre CA 201502 – lots n°1 et 2

N°18/2018 : Approbation et signature de l'action de promotion du 19 octobre 2018

La Ferté Saint-Aubin, le 28 novembre 2018

Le Président,
Jean-Paul ROCHE

